

PROJET D'ETABLISSEMENT

Profil de l'Institut

- a) L'école organise un enseignement secondaire général, technique et professionnel. Elle propose également un CEFA (Centre de Formation et d'Education en alternance).
- b) Implantée en zone rurale, l'école accueille des élèves du sud de la province de Namur, des zones limitrophes de la province du Luxembourg et de la France.

Le Projet d'Etablissement tiendra compte du profil de l'école pour son fonctionnement et son organisation tant sur les plans pédagogiques et éducatifs que matériel (horaires, équipements, finances, bâtiments, ...). Le Conseil de Participation en évalue l'application.

En référence au Décret du 24/07/97, au document « Mission de l'école chrétienne », du Projet Educatif et Pédagogique, le Projet d'Etablissement s'appuie sur les constats exprimés par les professeurs, les élèves, les parents, la direction et le Pouvoir Organisateur.

Le Projet d'Etablissement

Emanciper la personnalité de l'élève en développant ses capacités à entrer en symbiose avec lui-même, avec les autres, avec le milieu où il vit ainsi qu'avec ce qui le dépasse, tout comme promouvoir ses projets de vie et d'apprentissage, tels sont les points essentiels des projets pédagogiques et éducatifs proposés par notre école.

Comment allons-nous, dans la réalité de tous les jours, veiller à développer la personnalité de l'élève confronté à un monde en mouvement constant et où la réalité de demain sera différente de celle d'aujourd'hui ? Comment allons-nous l'armer afin qu'il puisse affronter des situations professionnelles, sociales et personnelles variées tout en se sentant bien dans son corps et dans son esprit ?

Bien dans sa tête et dans son cœur

A. LES PERSONNES, LES RELATIONS, L'OUVERTURE AUX AUTRES

«Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.» : Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.

Cela suppose Respect et Tolérance.

Chacun s'abstiendra de gestes ou de paroles qui blessent les corps et les cœurs. La manière de dire a bien souvent autant d'importance que le message ! Bien des conflits trouvent leur solution en entrant en communication avec l'autre.

Notre école veut sensibiliser l'élève au monde qui l'entoure, l'aider à acquérir un regard critique sur son environnement et lui permettre de prendre conscience de ce que, si chacun est différent, l'ensemble peut néanmoins former une mosaïque riche en couleurs.

Une observation judicieuse de son propre voisin permettra à l'élève de découvrir les multiples facettes de la personnalité humaine et de constater que, lui aussi, a un rôle à jouer, une responsabilité à prendre dans l'univers dans lequel il évolue.

L'école tente également de familiariser l'élève de manière optimale avec les cultures étrangères. A cette fin, elle organise notamment des contacts avec plusieurs écoles de pays étrangers. Ainsi, des relations existent, que ce soit sous forme d'échanges d'étudiants ou de courriers multimédias. Les voyages de fin d'études favorisent la rencontre avec d'autres cultures. Plusieurs voyages sont organisés au cours du cursus de l'élève afin de lui permettre une ouverture aux cultures, à l'histoire et aux autres.

L'apprentissage des langues doit faire l'objet d'une attention particulière.

L'école pourra organiser l'accueil d'enfants venant de l'enseignement spécialisé en vue de les intégrer dans l'enseignement secondaire. (Art. 67)

L'école a de plus fait le choix de rendre les cours d'éducation physique et sportive mixtes à partir de la quatrième année, de manière à permettre aux élèves une meilleure cohésion de groupe et d'encourager la mixité et le dépassement de soi.

Plus près de nous, l'école se charge de contacter, par l'entremise de professeurs déjà impliqués dans la vie sociale, des organisations à caractères humanitaires afin de sensibiliser l'élève à toute une série de problèmes existant dans son environnement plus ou moins proche.

B. L'ÉLÈVE, PERSONNE AGISSANTE

L'élève est, par ailleurs, considéré comme un acteur dans le déroulement du film de sa vie. L'école désire accorder une importance particulière aux stages afin que les élèves se rendent compte de l'importance des cours théoriques et pratiques et qu'ils puissent trouver des réponses aux différentes questions qu'ils se posent sur leur avenir. L'école veut ainsi être en prise directe avec les entreprises de la région pour les stages dans les différentes options.

L'école s'inscrit dans un cadre visant à prôner au maximum les activités mettant en valeur les capacités et les dons de chacun.

Par le théâtre, les représentations diverses et expositions (fancy-fair, fête familiale, journées portes ouvertes), ou encore lors de compétitions sportives, l'élève est placé dans des situations où il apprend à se montrer tel qu'il est et, le cas échéant, à dépasser ses propres limites.

L'esprit de classe et de groupe, l'attention aux plus démunis, la connaissance de la personne humaine et de Dieu, la recherche du sens de la vie à la lumière de l'Évangile guideront le vécu d'un chacun.

Des temps forts de réflexion et retraites permettront à chacun de partager, dans le respect mutuel, le vécu quotidien.

Le dialogue, l'écoute, la compréhension réciproque et le respect de l'autre dans et hors de l'école l'aideront à travailler en équipe et à résoudre les conflits.

Les violences physiques et verbales ne seront en aucun cas admises, au besoin elles seront sanctionnées.

C. L'ÉCOLE, ESPACE SOCIAL OUVERT, ATTENTIF ET ACCUEILLANT

Afin d'assurer à l'élève les conditions optimales lui permettant de se réaliser au mieux, l'école s'efforce de lui offrir un cadre social des plus favorables. C'est dans cette optique que l'équipe éducative, est concernée par son école et par ses composantes.

Le rôle des personnes-ressources est important. Professeur spécialisé dans son cours, titulaire de classe, éducateurs, délégué du PMS et direction aideront le jeune à se développer harmonieusement dans ses études, ses relations et son autonomie. A chaque endroit, tout le monde doit être respectueux de tout le monde.

Des conseils de classe et des réunions de professeurs sont régulièrement prévus au calendrier. Par ailleurs, des réunions supplémentaires sont programmées dès qu'un sujet particulier le nécessite (problèmes d'organisation, difficultés rencontrées par un élève, par une classe, etc.).

Au cours d'une année scolaire, plusieurs rencontres régulières sont prévues avec les parents. De telles réunions, tout comme d'autres contacts plus occasionnels ou informels, sont bien évidemment sources d'échanges fructueux. Elles permettent aux enseignants de mieux appréhender les différentes facettes de leurs élèves et d'améliorer la connaissance plurielle qu'ils ont de chacun d'entre eux.

Jusqu'à la fin de la scolarité, l'élève pourra toujours bénéficier, à sa propre demande ou sur suggestion d'un professeur, de l'aide et du soutien du personnel du centre PMS attaché à l'école (méthodes de travail, choix des options ou problèmes à caractère personnel influençant le travail scolaire).

D. L'ENSEIGNEMENT

La formation dispensée est présentée en détail par chaque professeur au début de l'année scolaire. Les élèves reçoivent un règlement des études dont les parents ont connaissance. De manière générale, elle s'articule toutefois toujours autour de trois axes «le Savoir», le «Savoir-faire» et le «Savoir-être».

C'est en fonction de ces trois aspects que les enseignants visent à développer l'autonomie et l'esprit critique de l'élève. De même, ils s'attachent à favoriser ses capacités de réflexion et d'échanges d'idées.

La participation des élèves à des conférences ou à des débats, leur association au développement culturel, économique, politique et social de leur région, la lecture d'analyse de journaux ou hebdomadaires, l'approche des médias nouveaux, etc. sont autant de moyens permettant de rencontrer l'objectif fixé.

L'approche critique des événements du monde et les savoirs acquis doivent permettre à l'élève de jeter un regard nouveau sur son propre environnement.

E. EVALUATION ET BULLETIN

Le sens et le but premier de toute évaluation rendue par le professeur est d'ouvrir un espace de dialogue avec l'élève. Ce dernier doit idéalement pouvoir se construire un jugement personnel et accéder à une véritable auto-évaluation, basée sur des critères convenus. (Pour ce faire, il peut utilement se référer aux objectifs et exigences qui figurent en début de chaque cours).

Les évaluations doivent amener l'élève à être acteur de son propre changement. Il dispose d'un droit à l'erreur.

La gestion des erreurs au travers des commentaires rédigés ou énoncés par les professeurs, les travaux et les explications complémentaires, les remédiations et contrôles de rattrapage sont présent de manière à permettre aux élèves de se sentir en confiance avant d'aborder les épreuves certificatives ou sommatives.

Au premier degré, un système de remédiation, consolidation et dépassement est mis en place. Celui-ci permet d'aider les élèves en difficultés via des remédiations en petits groupes, de consolider leurs apprentissages grâce à des activités pédagogiques complémentaires ou encore d'utiliser leurs connaissances dans des contextes différents, permettant de dépassement.

F. LE PASSAGE DE L'ÉCOLE FONDAMENTALE À L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE : UNE ÉTAPE IMPORTANTE DE LA SCOLARITÉ

Les moyens mis en œuvre pour faciliter cette transition se concrétisent, en premier lieu, par l'établissement de contacts réguliers avec les enseignants de l'école primaire, notamment en vue d'harmoniser les objectifs respectifs, et par l'organisation d'activités communes aux élèves des deux cycles (expositions, journées sportives, etc.).

Des réunions destinées aux parents des élèves de 6^{ème} primaire de l'entité sont également mises sur pied. Elles permettent aux parents (et aux enfants) de découvrir les caractéristiques et les objectifs propres de notre école.

Enfin, le jour de la rentrée scolaire, les enfants et leurs parents sont accueillis par la Direction et le corps professoral. Il s'agit là d'une occasion idéale de contacts privilégiés.

G. EN ROUTE VERS DES ÉTUDES SUPÉRIEURES OU VERS LA VIE PROFESSIONNELLE

Si le passage du primaire au secondaire est une chose importante, la facilitation de la transition vers des études supérieures ou vers le monde du travail nécessite un réel investissement, tant de l'école que du corps enseignant. Tous deux doivent veiller, non seulement à assurer la maturité psychologique et scolaire de l'élève, mais également à susciter en lui les interrogations et les ouvertures qui lui permettront d'appréhender son projet de vie. Pour y parvenir, les élèves du 3^e degré auront l'occasion de se confronter au monde du travail durant des périodes de stage. Celles-ci sont obligatoires et sont des prérequis pour l'évaluation en fin d'année.

Les rencontres individuelles avec les membres du PMS sont l'occasion de confirmer les capacités et les dispositions de chacun et de préciser les grandes orientations des profils psychologiques. Par ailleurs, l'accent est également mis sur la diffusion d'une information détaillée relative aux offres de formation présentées par les établissements supérieurs ou universitaires. De même une information aussi complète que possible est donnée à ceux qui désirent entamer directement leur vie professionnelle (comment se présenter face à l'employeur, comment rédiger un CV, etc.). Dans un cas comme dans l'autre, la documentation mise à disposition des élèves devrait les guider dans leur choix.

Les centres PMS développent un programme d'intervention et d'information auprès des élèves afin qu'ils puissent poser des choix.

Bien dans son corps

L'éducation à la santé sera prise en compte sous différents aspects.

A. ALIMENTATION

Recherche d'une conscientisation d'une alimentation équilibrée, éducation à la consommation (distributeurs de boissons et friandises, cantine, repas, ...), organisation du fonctionnement du restaurant scolaire, les équipements des cuisines, etc....

B. SPORTS

Favoriser la participation aux activités sportives pendant les cours de gymnastique, mais aussi la journée sportive, les sports à l'école, hors de l'école (clubs locaux), améliorer l'équipement sportif de l'école.

C. HYGIÈNE

- Respect de soi et des autres,
- Comportement à table,
- Propreté des locaux (réfectoires, classes, couloirs et toilettes) et abords de l'école.

A noter qu'il ne s'agit pas seulement du nettoyage qui est assuré par le personnel mais du maintien des locaux dans un état de propreté maximum, en particulier par un usage «normal».

D. EDUCATION AFFECTIVE ET SEXUELLE

- La prise en compte de ces deux aspects pourra se faire plus particulièrement à l'intérieur de certains cours et programmes (Sciences, Education Physique, ...).
- L'intervention d'équipes spécialisées sera retenue (médecin, infirmière, psychologue, couple, PMS, ...).

E. LES DÉPENDANCES

Une attention particulière sera apportée par des informations, formations et actions concernant les dangers de l'alcool, du tabac, de la drogue, ...

F. LA SÉCURITÉ

Chacun est acteur de sa propre sécurité et de celle des autres. On sera attentif aux lieux et temps où la sécurité des personnes peut être mise en danger :

- Education physique,
- Déplacement sans bousculade dans les couloirs et escaliers,
- Cours de récréation,
- Parkings des voitures et accès aux heures de sortie,
- Sécurité routière,
- ...

Les moyens

Pour réaliser un projet, des moyens sont nécessaires ; ceux-ci sont humains, temporels et financiers. En restant réalistes ils seront développés, améliorés et complétés.

A. MOYENS HUMAINS

Le travail en équipe et une mobilisation de tous seront le meilleur garant du développement de l'école.

- Formation permanente des enseignants, recyclages, ..., journée pédagogique, travail en équipes.
- Aménagement des horaires,
- Mise à profit des heures d'études des élèves pour les remédiations,
- Participation aux activités scolaires, parascolaires, stages, visites d'entreprises, d'institutions, de musées, voyages, théâtres et spectacles, conférences,...
- Conseils de classes, réunions de parents, PMS, conseils de participation, réunions,...

B. MOYENS MATÉRIELS

Par ailleurs, les moyens matériels auront une part suffisante dans le budget de l'école, plus particulièrement pour :

- L'information et l'audiovisuel,
- Les laboratoires de physique, chimie et biologie,
- L'apprentissage des langues modernes,
- La bibliothèque,
- Le mobilier et le matériel didactique,
- Les équipements sportifs,
- Les secrétariats et bureaux,
- Les ateliers : machines, outillages, matériaux, ... (maintenance et renouvellement),
- L'utilisation judicieuse des locaux (classes, salles d'études et de réunions),
- ...

En guise de conclusion

Le Conseil de Participation, lieu privilégié de communication entre tous les acteurs de l'école, aura comme tâche de faire régulièrement le point de l'application progressive et réaliste du Projet, de revoir, compléter et amender sa forme et son contenu afin que chacun puisse se sentir bien dans sa tête, son cœur et son corps. L'élaboration et la réalisation par chaque élève de son Projet personnel sera au centre de notre action.